

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 JUIN 2015

L'an Deux mil quinze, le vingt deux juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEFEBVRE, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs LEFEBVRE, VENIAT, BONNIAUD, AUDIN, CHATEAU, JACQUELIN, MONEYRON, VALLET.

ABSENTS EXCUSES : Madame DESCOINS et Messieurs LAGNEAU, MARTIN, TABARAN,

ABSENTE : Madame VERNAUDON

POUVOIRS :

de Monsieur LAGNEAU à Monsieur VENIAT

de Monsieur TABARAN à Monsieur BONNIAUD

SECRETAIRE : Monsieur GARNIER

I- PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2015

Monsieur le Maire donne lecture du Procès Verbal de la réunion du 31 mars 2015.

Remarque: Mr le Maire précise que la pose d'un tableau d'affichage dans l'abri bus sur la place de l'église est programmée. Le Conseil adopte le PV à l'unanimité.

II- DECISIONS MODIFICATIVES ET DELIBERATIONS

- Décision Modificative n°1 : Virement de crédits en faveur de l'opération "Aménagement Plomberie" (Salle de Réunion). Adopté à l'unanimité
- Décision Modificative n°2 : Ajustement remboursement d'une échéance d'emprunt suite à une renégociation avec la banque, favorable à la commune. Adopté à l'unanimité
- L'association "VELOROUTE" nous demande d'autoriser Mr le Maire à signer une convention pour valider le parcours qui traverse la commune - Adopté à l'unanimité
- La Communauté d'Agglomération nous propose d'adopter le projet de Mutualisation des services - Adopté à l'unanimité
- La Communauté d'Agglomération nous demande d'adopter la prise en charge de la compétence pour l'instruction des Autorisations du Droit des Sols (ADS) - 8 pour, 2 abstentions, 2 contre.

III - COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

Madame CHATEAU nous fait le compte rendu du conseil d'école:

Madame COUDERT tient à remercier la commune pour son engagement financier vis à vis de l'Ecole. Elle remercie également l'Amicale Laïque.

Pour l'année prochaine sont prévues différentes activités:

- Projet et sortie en forêt avec l'ADATER pour les maternelles
- Projet sur l'illustration en partenariat avec le Collège Ch. PEGUY pour les primaires.
- Classe transplantée sur l'île d'OLERON
- Cross scolaire
- Tournoi Handball
- Course d'orientation
- Spectacle de Noël
- Challenge "Orthographe/Problème"

Les effectifs pour l'année prochaine

- 46 élèves au total
- 20 élèves en maternelle
- 13 élèves au CM1/CM2
- 13 élèves au CP/CE1/CE2

Demande est faite pour:

- la mise à jour du parc informatique
- pose de tableaux d'affichages à l'Ecole Maternelle

Pas de remarque particulière pour les TAP et la cantine.

IV - AUTRES INFORMATIONS

- L'élaboration de la carte communale respecte son calendrier. Suite aux différentes réunions, les modifications ont été apportées. Une enquête publique aura lieu fin septembre/début octobre. Le conseil regrette son manque de pouvoir décisionnel pour l'élaboration de cette carte.
- Le terrain derrière l'école maternelle est prêté à Mademoiselle BEURET sous condition qu'elle maintienne le terrain en bon état. La commune peut décider, à tout moment de disposer du terrain en question.
- Mr le Maire nous fait la lecture d'un courrier de la Mairie de Dornes nous informant qu'elle facturera 300 € par enfant scolarisé en primaire venant de commune extérieure.
- Madame AUDIN sera la représentante du Conseil Municipal pour le jury des maisons fleuries en collaboration avec le comité des fêtes.
- Mr le Maire nous fait la lecture d'un courrier du président "des Joyeux Lurons" nous demandant de préciser les modalités de prêt de la tente de réception à la commune (Suite à l'accord de principe d'accorder une subvention). Le conseil demande à ce que le prêt soit gratuit à la commune. Libre à l'association de gérer pour les autres prêts.

V - QUESTIONS DIVERSES

- L'éclairage du sous sol de la salle de la Salle des Fêtes est actuellement défectueux. Des travaux de réparation seront prévus.

La séance est levée à 21h40.